|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 24 juillet 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 33**TSB Workshops/A.N.+41 22 730 5158+41 22 730 5853tsbworkshops@itu.int  | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union
* Aux Membres du Secteur UIT-T
* Aux Associés de l'UIT-T
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Président et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier UIT sur le thème "Rendre les médias accessibles à tous: solutions possibles et aspects économiques" – Genève (Suisse) – les 24 (après-midi) et 25 octobre 2013** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe spécialisé de la Commission d'études 16 de l'UIT-T sur l'accessibilité des supports audio-visuels (FG-AVA) organise un **atelier** de deux jours
**sur le thème "Rendre les médias accessibles à tous: solutions possibles et aspects économiques"**, qui se tiendra au siège de l'UIT à Genève, les 24 (après-midi) et 25 octobre 2013. Ce groupe interdisciplinaire a été créé en 2011 pour encourager l'utilisation d'outils d'accessibilité communs à tous les supports d'acheminement, par exemple la radiodiffusion, la TVIP et l'Internet.

L'atelier s'ouvrira à 14 heures. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. **L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30**.

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite mais aucune bourse ne sera accordée.

4 Le principal objectif de cet atelier sera d’expliquer les solutions à disposition pour les services d’accès et leur justification économique, ainsi que de présenter des exemples de réussite de leur utilisation du point de vue financier. En outre, cet atelier intéressera tous les créateurs de contenus et fabricants d’équipements qui cherchent à réglementer ou à utiliser les outils d’accès avec les médias, ou envisagent de le faire. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées étant de plus en plus largement appliquée, ces services deviendront rapidement obligatoires.

5 Un projet de programme pour l'atelier, ainsi que les exposés des intervenants seront disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/mmaa/201310/Pages/default.aspx>), qui sera mis à jour à mesure que des modifications seront apportées ou que de nouvelles informations seront disponibles.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe** **1** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels). Vous trouverez des précisions sur les hôtels**,** les transports et les formalités de visa sur le site web de l'UIT‑T ([http://www.itu.int/en/ITU‑T/Workshops-and-Seminars/mmaa/201310/Pages/default.aspx](http://www.itu.int/en/ITUT/Workshops-and-Seminars/mmaa/201310/Pages/default.aspx)

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/mmaa/201310>) dès que possible, et **au plus tard le 16 octobre 2013**. **Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne*.**

9Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins six (6) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

10 En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEX 1

(to TSB Circular 33)

|  |
| --- |
| *This confirmation form should* ***be sent direct to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

#  *ITU Workshop on Making Media Accessible to all: the options and the economics*, on 24 (pm) - 25 October 2013 *in Geneva*

*Confirmation of the reservation made on (date) -------------------------- with (hotel) --------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date)----------------------------- at (time) ------------- departing on (date)--------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ------------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) -----------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* ------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  ---------------------------------------------------